

# BAC Professionnel

## Productions Horticoles

### Parcours Agriculture Biologique

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

##### Une pédagogie près du terrain :

Un enseignement technique de niveau professionnel avec **2400 m<sup>2</sup> de serres couvertes** et 1,3 hectare de maraîchage biologique.

**Intégrant les nouvelles orientations de l'horticulture :** Un projet d'établissement axé sur le développement durable.

Une place privilégiée est faite aux techniques respectueuses des ressources : agriculture biologique, protection intégrée...

Une ouverture vers l'Europe avec la Section Européenne.

**En étroite relation avec le milieu professionnel :**

16 semaines de stage en entreprise.



#### DURÉE DES ÉTUDES

Tout au long des 2 années de formation, les élèves sont soumis à un contrôle continu des connaissances, appelé CCF (Contrôle en Cours de Formation).

#### DÉLIVRANCE DE DIPLÔMES

Le diplôme final est attribué à partir des résultats obtenus : en **contrôle continu** et à des **épreuves terminales** passées en fin de formation.

#### POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

**L'obtention du BAC Professionnel permet :**

De poursuivre des études **vers un BTS** par voie scolaire ou par apprentissage.

**En certificat de spécialisation.**

**D'intégrer la vie active** pour être **employé hautement qualifié** ou **responsable d'exploitation horticole** (ce BAC donne la capacité professionnelle nécessaire pour bénéficier des aides à l'installation en horticulture).

#### PUBLIC CONCERNÉ

Après une classe de seconde professionnelle (productions horticoles ou options voisines).

Sous conditions : après une classe de 1ère (Ministère de l'Agriculture ou Education Nationale) ou une seconde générale et technologique, une seconde professionnelle d'un autre secteur, certains

#### CONDITIONS D'ADMISSION

La candidature sera instruite en commission d'affectation par l'Inspection Académique Départementale « **procédure AFFELNET** ».

Elle est gérée par votre établissement d'origine.

Après l'affectation par l'Inspection Académique, le LPH adresse aux familles un dossier d'admission.

# ORGANISATION DE LA FORMATION

## BAC Professionnel Productions Horticoles

La formation est organisée sur 1680 heures d'enseignement réparties sur **2 années**, soit **30 heures par semaine**. S'y ajoutent **16 semaines de stage**.



ENSEIGNEMENTS	heures
Français	2h00
Documentation	0h30
Langue Vivante (Anglais)	1h45
Histoire - Géographie	1h30
Éducation Physique et Sportive	2h00
Éducation Socioculturelle	1h30
Mathématiques	2h00
Informatique	0h30
Physique Chimie	1h15
Biologie écologie	2h00
Sciences économiques - gestion de l'entreprise	2h45
Sciences et techniques horticoles - agrono-	6h00
Sciences et techniques des équipements	1h15
Activités pluridisciplinaires	2h00
Enseignements optionnels	heures
Section Européenne (facultatif)	2h00
Art Floral (facultatif)	2h30
Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement	heures
Appui méthodologique	1h00
Diversité culturelle et développement durable	1h00
Module d'adaptation professionnelle	
Apprivoiser les régulations naturelles sur l'exploitation	1h00



### MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

Une place privilégiée est faite à l'agriculture biologique dans les cours de maraîchage, lors de travaux pratiques, des visites d'entreprise et des stages.



### LA SECTION EUROPÉENNE (facultative)

Elle comprend :

Un enseignement renforcé en anglais (1h de cours d'anglais parlé et 1h de cours d'horticulture dispensé en anglais).

Un stage de 4 semaines dans un pays d'Europe (aidé par une bourse).

Elle aboutit à :

Un **passport « Europass mobilité »** qui atteste d'un temps de formation à l'étranger.



### ART FLORAL

(Enseignement facultatif)

En 1ère année seulement : **2h30 par semaine**

(l'élève a la possibilité de renforcer sa pratique de l'art floral dans le cadre d'un club le mercredi après-midi.)

STAGES	Avec Section Européenne	Sans Section Européenne
En production horticole (dont 2 semaines mise en marché)	11 sem.	14 sem.
Serres de l'établissement	1 sem.	1 sem.
En entreprise horticole dans un pays d'Europe	4 sem.	0 sem.
Education au développement durable et à la santé	1 sem.	1 sem.



**Lycée Horticole de Blois**  
5-7 rue des Grands Champs  
41029 BLOIS CEDEX

Tél. : 02.54.56.49.00 — mail : lpa.blois@educagri.fr

[www.lyceehorti41.com](http://www.lyceehorti41.com)

